juristudiant
forum des étudiants en droit

prise d'acte

Par **Katharina**, le **01/03/2011** à **13:46**

Bonjour à tous,

Quelqu'un sait le rapport entre " la qualification d'emprunt" et la prise d'acte ?
Je ne sais pas si j'ai mal noté les termes de " qualification d'emprunt" car je ne trouve cela nul part
et je ne vois pas du tout ce que ça veut dire par rapport à la prise d'acte.

Si quelqu'un a a une idée !

Merci par avance,

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés